

Le Fonds Départemental de Compensation

Géré par chaque MDPH, le FDC accorde des aides financières permettant aux personnes de faire face aux frais liés à leur handicap restant à leur charge après avoir fait valoir leur droit à la PCH.

Le formulaire de demande est disponible sur www.mdph29.fr/.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)



La CAF du Finistère soutient le départ en vacances des familles dont les ressources sont faibles : QF inférieur à 650€ au 31 janvier 2020.

Les familles pouvant bénéficier de cette offre reçoivent chaque année, un courrier de la CAF : « Aide aux temps libres Vacaf ». Pour en savoir plus : www.vacaf.com ou sur contact@vacaf.org

D'autres aides financières sont possibles au cas par cas via les fonds de secours exceptionnel de la Caisse de Sécurité Sociale, les CCAS, les CDAS, les mutuelles et caisses de retraite, des organismes de soutien (croix rouge, secours populaire...)

Les assistantes sociales sont disponibles pour vous accompagner dans ces recherches de financements.

Où inscrire mon enfant en séjours adaptés ?

Plusieurs associations du Grand Ouest organisent des séjours adaptés aux enfants, jeunes adultes et adultes en situation de handicap intellectuel ou psychique. L'ambition de ces associations est de permettre à ces jeunes de vivre quelques jours de vacances dans un cadre collectif adapté à leurs besoins d'accompagnement.

Association EPAL

10 rue Nicéphore
BP 40002
29801 BREST Cedex 09
Tél : 02 98 41 84 09
<http://www.epal.asso.fr/>



Association CLBN

Centre de Loisirs Basse Normandie
11 rue Jean Romain
14000 CAEN
Tél : 02.31.86.66.00
<http://www.clbn.asso.fr/>



Tourisme et Loisirs 53

Z.I Nord - Rue des Pierres
53960 BONCHAMP LES LAVAL
Tél : 02.43.53.77.99
<http://www.tourismeetloisirs53.com/>



Institut Médico Educatif de Plabennec



IME Plabennec
Impasse de Kervéguen – BP 7
29860 PLABENNEC
Tél : 02.98.40.42.39

Edition 2020

LES AIDES FINANCIERES

MDPH, une aide possible via la PCH

Condition : Etre de droit bénéficiaire de la Prestation de Compensation du Handicap

- Pour les personnes déjà bénéficiaires de la PCH, sont à adresser à la MDPH le devis mentionnant le montant du « surcoût lié au handicap » et un courrier accompagnateur daté et signé.

- Pour les personnes n'ouvrant pas encore de droit à la PCH, un formulaire complet ainsi qu'un certificat médical sont à adresser.

Après passage en commission, la MDPH adresse une notification indiquant le montant du surcoût pris en charge.

A savoir : La prise en charge est de 75 % du surcoût lié au handicap dans la limite de 1 800 € sur trois ans.

Le montant accordé ne sera versé par le Conseil Départemental qu'après réception de la facture acquitté.

Les chèques vacances (ANCV)



L'Aide aux Projets Vacances (APV) est une aide financière individuelle versée sous forme de Chèques Vacances.

Conditions :

- Justifier d'une situation sociale ou économique fragile

- Ne pas avoir perçu d'autre APV dans l'année.

- Justifier d'un cofinancement pour le séjour (MDPH, CAF...)

Tous les dossiers APV doivent transiter par un travailleur social ou un référent départemental APV.

A savoir : Les critères d'éligibilité ainsi que le montant de l'aide sont propres à chaque organisme.

- Pour les personnes (tout handicap confondu) de 16 ans et plus, ou aux familles partants en vacances avec un ou plusieurs enfants handicapés

ALEFPA

Aicha SELLAM
Chargée des Aides aux Projets Vacances

Aicha.SELLAM@alefpa.asso.fr



199-201 rue Colbert - CS 60030
59043 LILLE Cedex
Tel : 03.59.69.09.75

<http://www.alefpa.asso.fr/aides-aux-projets-vacances.html>

- Pour les jeunes de moins de 18 ans

La Jeunesse au Plein Air (JPA)

Pour le Finistère Nathalie MOBIAN

PL LAMBEZELLEC

4 RUE DU LANNOC

29200 BREST

Tél : 02.98.03.05.02

pllambe@wanadoo.fr

<http://www.jpa.asso.fr/les-aides-handicap/>



- Pour les personnes en situation de handicap intellectuel et leurs familles, quels que soient leur âge

UNAPEI

Pour l'Association des Genêts d'Or

Françoise DEMETS

APEI Les Genêts d'Or

1B rue Joseph Haleguen

BP 1656

29106 QUIMPER Cedex

demets_francoise@yahoo.fr

www.unapei.org/

